

20210520 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/32338/le-plus-dur-c-est-de-ne-pas-savoir-les-familles-de-sans-papiers-demunies-face-aux-accidents-du-travail-dans-le-batiment>

Grand angle



Boubou Konaté tient une photo de son cousin Bary Keita, victime d'un accident du travail, lors de l'hommage qui lui a été rendu, le 1er mai, à Montreuil. Crédit : InfoMigrants

"Le plus dur, c'est de ne pas savoir" : les familles de sans-papiers démunies face aux accidents du travail dans le bâtiment.

Par [Julia Dumont](#) Publié le : 20/05/2021

À quelques jours d'intervalle, deux travailleurs sans-papiers maliens vivant à Montreuil ont été victimes, en avril, de graves accidents du travail. Bary Keita, 27 ans, a succombé à ses blessures. Birima Konaté, 47 ans, lui, a été gravement blessé et est aujourd'hui en convalescence. Dans les deux cas, leurs employeurs ont tenté de dissimuler la gravité des faits. Leurs familles réclament de connaître la vérité sur ces accidents.

Assis sur le canapé du salon de sa sœur, qui l'accueille le temps de sa convalescence, Birima Konaté grimace de douleur au moindre mouvement. Le dos calé par un gros coussin en velours et les jambes recouvertes d'une couverture rose, ce Malien sans-papiers de 47 ans raconte, en français et en soninké, l'accident qui a failli lui coûter la vie le 22 avril dernier.

Ce matin-là, des collaborateurs de l'entrepreneur pour lequel il travaille depuis quelques temps viennent, comme d'habitude, le chercher au pied de son foyer montreuillois, avec quelques autres travailleurs. Dans le chantier où ils les emmènent, Birima Konaté est chargé, avec un autre ouvrier, de cisailleur de la ferraille au sol du troisième étage du bâtiment. Mais l'opération fragilise la dalle de béton sur laquelle se trouve le Malien. En fin de journée, un morceau du sol finit par s'effondrer et Birima Konaté chute de trois étages. Il tombe en position assise au rez-de-chaussée et perd à moitié connaissance.

À partir de ce moment-là, le travailleur assure ne plus se souvenir du déroulé des événements. "Je me rappelle juste que des ouvriers m'ont aidé à marcher quelques mètres jusqu'à la voiture et qu'un collaborateur de mon employeur m'a conduit jusqu'au foyer", raconte-t-il. Personne ne prévient les secours.

"La voiture l'a déposé sur la route"

Le jour de l'accident, comme tous les jours, une dizaine de personnes se trouvent sur le trottoir, devant le foyer de Montreuil (région parisienne) où vit Birima Konaté. Des résidents discutent sur des chaises en plastique à côté des petites échoppes où l'on vend des fruits, des cigarettes et des arachides. Malé Doucouré, un résident du foyer, était parmi eux et se souvient du moment où Birima a été ramené après l'accident.

Rencontré au début du mois de mai, devant le foyer, il raconte ce à quoi il a assisté le 22 avril : "La voiture l'a déposé juste là devant, sur la route. Birima était assis à l'arrière. Quand il est arrivé, il n'avait pas l'air bien du tout. On lui a demandé ce qu'il avait. Il n'a pas parlé mais il nous a fait signe qu'il avait mal au dos, donc on a apporté une chaise pour l'asseoir."

Selon lui, le conducteur de la voiture a à peine attendu que la portière de Birima soit refermée pour repartir en trombe.

Ce n'est qu'à ce moment-là que les secours sont appelés par des résidents du foyer. Le Samu arrive en premier, suivi des pompiers puis des policiers. Birima Konaté est emmené en urgence à l'hôpital Beaujon, à Clichy. Le Malien souffre d'une grave fracture de la deuxième vertèbre lombaire. Il est opéré le lendemain de son arrivée à l'hôpital et échappe de peu à une paralysie des membres inférieurs.



Birima Konaté a eu une vertèbre brisée par sa chute sur un chantier. Crédit : InfoMigrants

Quelques jours plus tôt, un autre travailleur malien, lui aussi sans-papiers, avait déjà été victime d'un dramatique accident du travail. Le 17 avril, Bary Keita, 27 ans, a fait une chute alors qu'il travaillait sur un chantier de Pantin, en Seine-Saint-Denis. Tombé dans le coma

après le choc, le jeune homme est envoyé, lui aussi, à l'hôpital Beaujon, à Clichy, où il est immédiatement opéré.

"Le lendemain matin, à 7 heures, on m'a appelé pour me dire que sa situation s'était dégradée dans la nuit et, à 9 heures, on m'a dit que son cerveau était mort et qu'il ne se réveillerait plus", raconte Boubou Konaté, cousin du jeune Bary et son plus proche parent en France (il s'agit d'une famille différente de celle de Birima Konaté), rencontré plusieurs jours après l'accident, dans le centre de Montreuil.

Sous-traitants en chaîne

"Les conditions d'exploitation [des sans-papiers] sont absolument déplorables", dénonce Gaël, un soutien du collectif des sans-papiers de Montreuil qui ne souhaite pas que son nom de famille soit publié. "Bary Keita ne portait pas de casque [...] Les patrons profitent de la situation administrative des sans-papiers. Ces derniers n'ont pas le choix d'accepter des emplois en se montrant peu regardants sur les conditions de travail."

Patrick Dupuits, membre du syndicat Solidaires, chargé de la défense devant les prud'hommes, connaît bien les fragilités des travailleurs sans-papiers et les risques d'accidents du travail qu'ils encourrent. Pour lui, c'est principalement le système de la sous-traitance qui fait courir des dangers aux sans-papiers et complique leur régularisation par le travail.

"Quand il y a des appels d'offres, les grosses boîtes répondent. Elles prennent leur commission et font appel à un sous-traitant qui peut, à son tour, appeler un sous-traitant en se prenant une commission. À chaque fois, la masse de budget alloué pour le chantier diminue. Donc, à la fin, le dernier sous-traitant prend des sans-papiers. C'est un cercle vicieux", explique cet ancien éducateur spécialisé, dans les locaux de la bourse du travail de Montreuil. Et sans contrat de travail en règle, impossible pour les étrangers d'obtenir un titre de séjour en France.

Déclaration à la CPAM

En théorie, lorsqu'un accident du travail se produit, c'est à l'employeur de le déclarer auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). L'inspection du travail peut alors avoir directement connaissance des accidents grâce à une base de données commune à la CPAM. Mais, dans le cas des sans-papiers, les patrons se montrent particulièrement réticents à déclarer un accident.

"Il y a certainement de la sous déclaration, affirme une inspectrice du travail d'Ile-de-France qui a souhaité rester anonyme. Déclarer l'accident du travail d'une personne que vous avez embauchée illégalement, c'est attirer l'attention. Mais pour nous, sans-papiers ou non, c'est quelqu'un qui travaillait, on ne regarde pas la situation administrative."

Selon la gravité des faits, la déclaration d'un accident peut donner lieu à une enquête. "Nous pouvons être saisis par les services de police mais aussi par le procureur. Nous réalisons une enquête de terrain, si possible, nous entendons aussi les différents protagonistes, des témoins [...] S'il y a eu des infractions au Code du travail, on peut les relever et on les transmet au procureur qui aura la main pour poursuivre l'employeur", précise l'inspectrice.

Les employeurs reconnus coupables peuvent être condamnés à payer de fortes amendes et même à des peines de prison en cas d'accident grave.

"Chute de 5 mètres"

Une enquête a été ouverte par la police de Pantin et par l'inspection du travail concernant la mort de Bary Keita. Le patron du jeune Malien a été entendu par les policiers. Mais, quand ils lui ont rapporté son témoignage, son cousin Boubou Konaté a eu l'impression que l'employeur avait minimisé l'accident. "Il a dit à la police que Bary était tombé d'une sorte d'échafaudage sur roues, d'environ 1m50 de haut. Ils m'ont montré la photo et ça me semble impossible", conteste-t-il.

Le compte-rendu opératoire de l'hôpital Beaujon, qu'InfoMigrants a pu consulter, donne une version bien plus grave des faits. Bary Keita a subi une fracture du crâne avec enfouissement frontal et une fracture de la première vertèbre cervicale. Le résumé clinique du chirurgien qui l'a opéré évoque une "chute de 5 mètres".

Le patron de Birima Konaté a, lui aussi, été entendu par la police. Mais, interrogé par la famille du travailleur malien, il se défend de toute responsabilité dans l'accident et n'hésite pas à proposer à Birima Konaté et sa famille "un arrangement" contre son silence.

"Moi aussi, j'ai failli mourir"

Mais sa famille - comme celle de Bary Keita - n'entend pas se taire. Tous ont besoin de connaître les circonstances exactes dans lesquelles leurs proches ont été gravement accidentés. Boubou Konaté l'affirme, "le plus dur c'est de ne pas savoir comment ça s'est passé". Surtout pour lui qui travaille aussi dans le bâtiment. Il voudrait pouvoir se rendre sur le chantier où a eu lieu l'accident de Bary, à Pantin, mais la police refuse de lui indiquer où il se trouve.



Le 1er mai, jour de la fête des travailleurs, un hommage a été rendu à Bary Keita, devant la mairie de Montreuil.
Crédit : InfoMigrants

Le 1er mai, Boubou Konaté a pris part à la cérémonie d'hommage organisée pour son cousin devant la mairie de Montreuil. Dans l'assistance réunie devant un portrait du jeune défunt et une banderole "Bary Keita, sans-papiers mort au travail", il y avait aussi Sembra, le meilleur ami du Malien décédé. Ce grand gaillard a été bouleversé par la mort de son ami et veut, lui aussi, savoir ce qu'il s'est passé. "C'est surtout en fin d'après-midi qu'il me manque. C'était toujours à ce moment-là qu'on se posait ensemble pour discuter en rentrant du travail", confie-t-il.

Le 17 mai, le corps de Bary a été rendu à ses proches et une prière collective a été organisée à la mosquée de Montreuil pour lui rendre un dernier hommage. Quelques jours plus tard, Boubou Konaté est parti au Mali pour rapporter le corps de son cousin à ses proches.

Il veut aussi continuer à raconter l'histoire de Bary "pour les autres sans-papiers". Il y a quelques semaines, dans un foyer de travailleurs, à Romainville, un homme l'a entendu par hasard raconter l'accident de son cousin. "Il s'est mis à pleurer", se souvient Boubou. "Je lui ai demandé pourquoi il pleurait. Il m'a répondu : 'Il m'est arrivé exactement la même chose et, moi aussi, j'ai failli mourir.'"